

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4386)

Non soutenu

AMENDEMENT**N ° CL360**présenté par
M. Naillet
-----**ARTICLE PREMIER**

Après l'alinéa 6, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Pour les personnes souhaitant se déplacer à destination de l'une des collectivités mentionnées à l'article 72-3 de la Constitution, l'examen de dépistage virologique est gratuit ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de protéger les Outre-mer et limiter les risques de propagation depuis l'extérieur, je suis favorable au maintien du test PCR pour se rendre à La Réunion et bien entendu à la gratuité de celui-ci. C'est une mesure de santé publique qui doit être assurée par l'État, le garant de la sécurité des personnes en France.

Si l'évolution du Coronavirus à La Réunion est inquiétante, on sait que la porte d'entrée du variant sur cette île est l'aéroport.

Fin juin, les chiffres étaient en diminution. Pour la semaine 24, du 14 au 20 juin 2021, le taux d'incidence était en baisse à 123/100 000 habitants. 3 semaines auparavant, ce taux était à 160.

Suivant à peu près la stratégie nationale, à La Réunion, les restrictions concernant la restauration en plein air et les salles de sport ont été levées le 16 juin dernier. Le préfet a par la suite levé le couvre-feu et l'obligation du masque sur les sites en plein air (plages, sites de picnic) le 1er juillet 2021. Malheureusement, le taux d'incidence est depuis à nouveau en hausse à 157 pour 100 000 habitants pour la semaine du 28 juin au 04 juillet 2021. Nous subissons l'arrivée du variant Delta.

Face à cela, le nombre de personnes vaccinées est resté bien en deçà des chiffres nationaux. À La Réunion, environ 22,5 % des personnes ont leur schéma vaccinal complet, alors qu'au niveau national nous sommes à 50%.

Avec le retour programmé des vacanciers à la mi-août, une vague dangereuse se profile devant nous, avec des conséquences que l'on ressent déjà aujourd'hui : le taux d'occupation des lits en réanimation est préoccupant. La vaccination est un outil, en plus du respect des gestes barrière, pour

limiter la propagation du virus. Il est donc nécessaire de continuer de contrôler les voyageurs arrivants.